



AIDE NATIONALE À LA CRÉATION DE TEXTES DRAMATIQUES

MODE D'EMPLOI À DESTINATION DES AUTEURS / TRADUCTEURS

Version du 17 février 2023

Ce mode d'emploi est destiné à vous guider dans votre dépôt de dossier en ligne.

Il ne se substitue pas au règlement de l'Aide nationale à la création de textes dramatiques, disponible en téléchargement sur le portail artcena.fr :

<https://www.artcena.fr/soutien-aux-auteurs/aide-nationale-la-creation-de-textes-dramatiques/fonctionnement-du-dispositif>

1. Création d'un compte sur le portail artcena.fr

L'auteur, un des co-auteurs ou le traducteur (le déposant) qui effectue la demande d'Aide à la création crée un « compte utilisateur » sur le portail d'ARTCENA en suivant ce lien : <https://www.artcena.fr/user/register>

2. Dépôt d'un dossier

POUR UN AUTEUR :

Après avoir créé son compte, le déposant crée son dossier en ligne en se rendant sur la page « Mon compte » et en cliquant sur le bouton « Dépôt d'un dossier Aide à la création »

Le dossier à compléter en ligne est composé de trois parties :

- Informations sur l'auteur / traducteur
- Informations sur le texte
- Informations sur un projet de montage

Le dépôt peut se faire en plusieurs étapes. Il ne sera envoyé à ARTCENA que si le déposant valide son dossier après avoir complété toutes les informations requises.

POUR DES CO-AUTEURS :

Un dossier peut concerner plusieurs co-auteurs.

Chaque co-auteur crée un compte sur le portail. Seul un des co-auteurs initie la demande de dossier en ligne en déclarant les co-auteurs. Les comptes du ou des co-auteurs correspondants sont identifiés via leur adresse e-mail et peuvent ainsi accéder au dossier via leur espace utilisateur et le modifier.

Le dossier à compléter en ligne est composé de trois parties :

- Informations sur l'auteur / traducteur
- Informations sur le texte
- Informations sur un projet de montage

Le dépôt peut se faire en plusieurs étapes. Il ne sera envoyé à ARTCENA que si le déposant valide son dossier après avoir complété toutes les informations requises.

3. Formulaire : Création de dossier

Tous les champs doivent être complétés afin de pouvoir valider et envoyer le dossier.

Informations sur la catégorie

Le déposant doit choisir la catégorie dans laquelle il dépose le texte avant de valider le dossier.

- Choix de la Catégorie
 - Littérature dramatique
 - Traduction
 - Dramaturgies plurielles (cette catégorie est protégée par un mot de passe. Les auteurs souhaitant déposer un texte pour la catégorie Dramaturgies plurielles devront en faire la demande par mail à l'adresse auteurs@artcena.fr . Un rendez-vous téléphonique sera organisé afin de vérifier l'éligibilité du texte dans cette catégorie).

Informations sur les auteurs ou traducteurs

Le déposant doit compléter son profil en cliquant sur Modifier.

Informations sur le/les auteurs

Prenom	Nom	Actions
Jean	Dupont	Modifier

Veillez compléter votre profil en cliquant sur Modifier. Vous pourrez ensuite ajouter un ou plusieurs co-auteurs. Chaque co-auteur doit disposer d'un compte sur le portail ARTCENA.

Il pourra ensuite ajouter un ou plusieurs co-auteurs ou co-traducteurs.

Informations sur le/les auteurs

Prenom	Nom	Actions
Jean	Dupont	Modifier Retirer

[Ajouter un co-auteur](#)

Pour la catégorie Traduction les informations sur l'auteur d'origine sont à saisir dans le bloc « Informations sur les textes » (voir ci-dessous).

→ **Ces informations sont modifiables à tout moment tant que le dossier n'est pas validé.**

Informations sur les textes

Le déposant doit renseigner tous les champs relatifs au texte déposé.

→ **Ces informations sont modifiables à tout moment tant que le dossier n'est pas validé.**

Informations sur un projet de montage en cours

Le déposant doit renseigner tous les champs relatifs au projet de montage du texte.

Ces informations sont données à titre indicatif pour le suivi du dossier.

→ **Ces informations sont modifiables à tout moment tant que le dossier n'est pas validé.**

Envoi du dossier

Une fois que tous les champs sont complétés le déposant valide et envoie son dossier à ARTCENA en cliquant sur le bouton « Envoyer le dossier ».

Le statut du dossier est alors « en cours de validation ».

→ À ce stade, il n'est plus possible de modifier les informations.

4. Validation du dossier par ARTCENA

❖ **Dossier en cours de validation par ARTCENA** : Le dépôt du texte en ligne est terminé, le dossier n'est plus modifiable. Le dossier est en consultation chez ARTCENA.



❖ Dossier refusé par ARTCENA :

Après consultation, ARTCENA a refusé le dossier. Le déposant est averti par email de la raison du refus et peut modifier ou compléter le dossier afin de le renvoyer avant la date limite d'envoi.



❖ Dossier accepté par ARTCENA :

ARTCENA a validé votre dossier. Le déposant est averti par email de l'acceptation du dossier. Le dossier n'est plus modifiable.

5. Envoi par la poste du récépissé de demande d'Aide

Après acceptation du dossier en ligne par ARTCENA, le déposant devra télécharger le récépissé de la demande en cliquant sur le bouton « Exporter le récépissé » puis l'imprimer, le signer et l'envoyer par voie postale à l'adresse suivante :

ARTCENA
Soutien aux auteurs – Aide à la création
68, rue de la Folie-Méricourt
75011 PARIS

6. Validation du dossier par ARTCENA

Le dossier sera validé définitivement après réception de tous les éléments (numériques et papiers).